Votre programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) est un service confidentiel de soutien pouvant vous aider à entreprendre une démarche pour effectuer un changement.

Les placements étrangers peuvent diminuer le risque dans votre portefeuille de REER

La plupart des Canadiens comprennent que la diversification d'actif — liquidités, titres à revenu fixe et actions – est un élément essentiel à la réussite de placements à long terme en vue de la retraite.

ent efficace doit aller au-delà des catégories d'actif.



Les avantages d'un investissement à l'étranger

Pour obtenir un potentiel de rendement maximum et un risque minimum, votre portefeuille doit également être diversifié sur le plan géographique. Voici pourquoi.

Au-delà des frontières. Même si le rendement des actions canadiennes est excellent, attention : si votre portefeuille de REER (régime enregistré d'épargne-retraite) ne compte que des titres canadiens, vous courez certains risques. En vous limitant à un seul pays – même s'il jouit d'une saine économie et de bonnes perspectives de croissance – vous exposez votre portefeuille aux fluctuations de cette seule économie.

Supposons que les marchés d'Europe ou d'Asie sont en pleine expansion juste au moment où les marchés canadiens connaissent un déclin. En ne détenant que des titres canadiens, vous ne profitez pas de la croissance des marchés étrangers, mais vous subissez pleinement la baisse des marchés intérieurs.

Le facteur rendement. À l'échelle mondiale, les marchés canadiens ne pèsent pas lourd, puisqu'ils représentent moins de 3 pour cent de la valeur boursière de l'ensemble des marchés. En vous y restreignant, vous vous privez de presque 97 pour cent des occasions de placement.

Même lorsque les marchés canadiens connaissent un bon rendement, d'autres marchés peuvent les surpasser.

Comment acquérir un contenu étranger. Vous pouvez détenir jusqu'à 30 pour cent de la valeur comptable de votre REER en titres étrangers. La valeur comptable représente le coût d'achat des titres (compte tenu de la distribution des intérêts et des dividendes), et non leur valeur marchande actuelle.

Vous pouvez aisément investir à l'étranger grâce aux fonds de placement internationaux, qui vous offrent l'accès à des titres étrangers, un potentiel de croissance et la diversification. Il existe une vaste gamme de fonds d'actions et de fonds d'obligations internationaux. Certains mettent l'accent sur un seul pays ou une seule région économique, tandis que d'autres détiennent des placements provenant de différentes régions du monde.

Tout ce qu'il faut savoir sur le contenu étranger

Voici un choix des placements admissibles à contenu étranger :

Les fonds canadiens. Les fonds de placement canadiens admissibles au REER peuvent détenir jusqu'à 30 pour cent de contenu étranger. Consultez le prospectus simplifié des fonds pour connaître la proportion de leur contenu étranger.

Vous pourriez, par exemple, consacrer 30 pour cent de votre cotisation totale à un fonds étranger et les 70 pour cent restants à un fonds canadien admissible utilisant pleinement sa propre limite. Résultat : 51 pour cent de placements étrangers – 30 pour cent dans le fonds étranger et 21 pour cent dans le fonds canadien.

Les fonds miroirs. Les fonds miroirs recourent à des contrats à terme sur mesure pour reproduire le comportement d'un fonds étranger sous-jacent. Leurs frais étant plus élevés, ils produisent des rendements légèrement inférieurs, mais ils demeurent des fonds canadiens.

Les fonds indiciels admissibles au REER. Ces fonds utilisent des instruments dérivés pour calquer le comportement d'au moins un indice boursier ou obligataire reconnu. Pour être considérés comme canadiens, ils doivent conserver au moins 70 pour cent de leur portefeuille dans des quasi-espèces ou des bons du Trésor canadiens.

Certaines actions canadiennes. Un nombre croissant d'importantes sociétés canadiennes d'envergure mondiale tirent une forte proportion de leur bénéfice de leurs activités ou de leurs exportations à l'étranger – mais leurs actions demeurent des titres canadiens. Pensons notamment à Bombardier, à CanWest Global Communications et aux Hôtels Quatre Saisons. Vous pouvez détenir ce genre de titres directement ou par l'entremise de fonds de placement.

Les CPG liés à un indice. Le rendement de ces certificats canadiens de placement garanti se fonde sur celui d'un ou plusieurs indices boursiers étrangers.

Les effets de commerce. Certaines organisations canadiennes (comme la Société pour l'expansion des exportations, mise sur pied par le gouvernement fédéral) émettent des billets dont le taux d'intérêt suit les performances de bourses étrangères ou de certains secteurs. Tout en représentant un contenu intégralement étranger, ces billets sont considérés comme contenu canadien.

Les obligations payables en devise étrangère. Un vaste éventail d'obligations et de coupons détachés émis par des entités canadiennes sont libellés en monnaie étrangère, très souvent en dollars US. Par exemple, une obligation du gouvernement du Manitoba émise en dollars US évolue comme une obligation américaine jouissant d'une cote de crédit comparable, mais elle demeure un contenu canadien. Il en va de même pour les obligations libellées en monnaie étrangère émises par des organismes comme la Banque mondiale.

Les fonds de travailleurs. Pour chaque dollar placé dans un fonds de travailleurs ou une petite entreprise admissible, vous avez droit à 3 $ de contenu étranger supplémentaire. Vous pourriez ainsi rehausser votre contenu étranger à 50 pour cent.

Un contenu étranger est nécessaire à la croissance à long terme de votre portefeuille de REER. Il contribuera aussi à vous protéger en cas de ralentissement économique au Canada. À moins que vous soyez au nombre des Canadiens qui tirent pleinement profit d'un contenu étranger dans leur portefeuille de REER, vous pourriez souhaiter revoir votre stratégie à cet effet et opter pour le placement étranger.

© 2026 Morneau Shepell ltée. Votre programme ne comprend pas nécessairement tous les services décrits dans ce site. Veuillez consulter la documentation de votre programme pour plus d'information. Pour une assistance immédiate, composez le 1 844 880 9137.